



SOMMAIRE

Pages 2 et 3

Les News de la commune

Pages 4 et 5

Etat civil et hommage

Rentrée 2023/2024 : inscriptions

Pages 6, 7 et 8

Le budget de la commune

Pages 9, 10 et 11

Vignols en mouvements

Page 12

Bien vivre ensemble

A vos agendas

Conception et Impression: Mairie de Vignols
1 Place du 11 novembre 19130 VIGNOLS
Tél : 05-55-25-81-99
Email : info@vignols.com
Internet : www.vignols.com
Facebook : Commune de Vignols
Directrice de publication : M. SOUZY
Rédaction : commission communication



Mot du Maire

Chères Vignolaises, chers Vignolais,

Je suis heureuse de vous retrouver au beau milieu du printemps, avec une nouvelle édition que, je l'espère, vous parcourrez avec intérêt.

Nous sommes désormais à la moitié du mandat que vous nous avez confié. Plusieurs projets ont été réalisés ; d'autres sont en cours d'étude. La lourdeur des dossiers de conception et de recherche de financement nous demande d'être persévérants et patients. Dans cette période de restriction budgétaire et de baisse des dotations de l'Etat, nous devons rechercher les meilleurs financements. Compte tenu des hausses successives qui amputent notre pouvoir d'achat, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Vous jugerez dans ce bulletin l'importance que nous attachons à nos finances. Le dicton résume bien la situation : « Tout vient à point à qui sait attendre ».

Même si le contexte national ne porte guère à l'optimisme, nous souhaitons maintenir une qualité de vie à Vignols. Pour cela il en va du comportement de chacun, du respect des règles de vie en société. Beaucoup d'efforts sont à faire sur notre comportement au quotidien, que ce soit en voiture, avec nos amis les bêtes, avec l'entretien des espaces verts privés Vivre en harmonie pour une meilleure qualité de vie !

Je terminerai par un extrait d'une très belle citation de Jacques Brel : « Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir, et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer, et d'oublier ce qu'il faut oublier... ».

Et maintenant... bonne lecture.

Amitiés républicaines.

Votre maire, Martine SOUZY

News de la commune

Merci à nos employés municipaux

Vous avez certainement constaté du retard dans l'entretien du village et de la campagne dû à un effectif restreint du personnel. Nous en sommes désolés. Mais nous réussissons à maintenir la beauté de notre village grâce à la grande motivation de nos deux agents municipaux, **Jérémy ALBIERO** (à G.) et **Jean-Marie BOURNAZEL** (à D.).



Commémorations

Le 2 avril 2023, la municipalité de Vignols et le Comité A.N.A.C.R. des secteurs d'Objat/Pompadour/Orgnac ont participé à une commémoration en souvenir des Résistants F.T.P.F. du Détachement « Jean Robert » morts pour la France.

La commune de Vignols a rendu hommage aux héros de la Seconde Guerre mondiale lors de la cérémonie annuelle du 8 mai. La commémoration a débuté à la Stèle de Mario dans le Vaysse, en mémoire d'un jeune juif Polonais, avant de se poursuivre aux Monuments aux Morts en présence des Porte-drapeaux, des élèves des écoles et des habitants.



Les enfants ont joué un rôle important lors de cette cérémonie, rappelant l'importance de transmettre le devoir de mémoire aux générations futures. Ils ont récité des poèmes et chanté la Marseillaise. Il est important de sensibiliser les jeunes générations à l'histoire et aux valeurs de paix et de liberté qui doivent être préservées.

Tirage au sort des « Jurys d'Assises »

Le **vendredi 16 juin 2023 à 18h30, à la mairie de Vignols**, il sera procédé, en séance publique, au tirage au sort des personnes destinées à figurer sur la liste préparatoire annuelle des jurés d'assises, pour l'année 2024.

Les citoyens concernés sont ceux inscrits sur les listes électorales générales des communes de Vignols, Saint-Solve, Concèze et Lascaux.

Pour la constitution de cette liste préparatoire, ne sont pas retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de vingt-trois ans au cours de l'année civile qui suit.

Les personnes tirées au sort pourront être appelées ultérieurement à siéger au jury d'assises en qualité de jurés et pourront participer de ce fait, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes.

Le Comptoir Vignolais rouvre ses portes



Le Comptoir Vignolais situé Rue Pierre Eyrolles accueille à nouveau ses clients depuis le 1er juin et propose un rayon épicerie, des légumes et fruits frais, un dépôt de pain et de journaux La Montagne ainsi que des plats cuisinés/pizzas à emporter. Il suffit de passer commande par téléphone ou venir en personne.

Avec l'arrivée des beaux jours, il offre également une agréable terrasse pour siroter un verre. Il est donc recommandé de ne pas se garer juste devant. L'aménagement récent de la Rue Pierre Eyrolles permet désormais de stationner facilement. Vous trouverez un parking à proximité facilitant ainsi votre visite.

Contactez le 05 44 31 89 60.

Les 30 ans du jumelage

Du 18 au 21 août prochain, les villages de Vignols, Lascaux et Saint-Solve auront le plaisir d'accueillir les délégations allemandes et slovaques à l'occasion du 30ème anniversaire de leur jumelage. Quatre jours de festivités, d'échanges culturels et d'amitié sont au programme.

Depuis trois décennies, le jumelage entre Lascaux, Vignols et Saint Solve avec des villes allemandes et slovaques a permis de tisser des liens profonds entre les communautés.

Les organisateurs ont prévu un programme varié pour célébrer cet événement spécial. Les délégations allemandes et slovaques seront accueillies chaleureusement par les habitants de Lascaux, Vignols et Saint Solve, qui ouvriront leurs portes et offriront l'hospitalité en les accueillant dans leurs familles.

Parmi les activités proposées, des visites de sites historiques et culturels locaux seront organisées. Les moments de convivialité ne seront pas en reste, avec l'organisation de repas festifs mettant en valeur la gastronomie locale.



Etat civil et hommage

Etat civil

Décès

Le 22 janvier, Jeanne DARLAVOIX, épouse PAGNON

Le 24 janvier, Michelle CHASSAGNAC, épouse ROUBINET

Le 25 janvier, Claude DUMONT

Le 9 février, Jean Louis GUY

Le 9 avril, Pascale ROULET épouse POUJOL

PACS

Le 4 mai, Souleymane BALDE et
Christine GERVASONI

Hommage à Jeanne PAGNON



*« Nous l'appelions Nanoue,
Elle nous a quittés, bien trop tôt, le 22 janvier dernier.*

Trésorière des Sentiers Pédestres, elle avait tissé des liens amicaux avec les marcheurs. Discrète, généreuse et efficace, elle nous disait souvent : « Pas de précipitation... ! »

Très attachée à sa commune, elle s'était impliquée dans la vie locale au travers du tissu associatif : comité des fêtes, secrétaire du FICL (Foyer Intercommunal Culture et Loisirs), responsable de l'activité gymnastique volontaire...

Très proche des enfants, elle faisait partie des bénévoles de l'aide aux devoirs. Elle rendait également service à la cantine quand un agent était absent.

Nanoué avait le sens des obligations et des responsabilités, elle nous laisse un exemple de sens civique.

Nous ne l'oublierons pas, son soutien nous manque déjà.

Nanoué, nous garderons en mémoire les grands moments partagés avec toi, ton sourire et ta bienveillance ».

*L'Amicale des sentiers pédestres,
la municipalité et les associations vignolaises.*

Rentrée 2023-2024 : inscriptions

Collège et lycée : transport scolaire

Pour la rentrée 2023-2024, les inscriptions au transport scolaire débutent à compter du 1er juin 2023.

Pour inscrire ou réinscrire votre enfant, rendez-vous sur le site de l'AGGLO www.agglodebrive.fr et pour bénéficier d'une tarification avantageuse, inscrivez-le avant le 16 juillet 2023.

LIBÉO SCOLAIRE

Tél : 05 55 74 99 27

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h45-17h30

Mail : transportscolaire@agglodebrive.fr

RPIC Lascaux - Saint-Solve - Vignols

Inscriptions rentrée 2023 RPIC Lascaux- Saint Solve-Vignols

Toutes classes

Si vous souhaitez inscrire votre enfant sur l'école du RPI et qu'il est déjà scolarisé dans un autre établissement:

Ecole de départ : demander un certificat de radiation

Ecole de Vignols : contacter la directrice de l'école de Vignols pour convenir d'un rendez-vous.

Nous contacter dès que possible, même si vous n'envisagez de scolariser votre enfant sur notre école qu'à partir de septembre 2023

*Pour nous contacter
Ecole de Vignols 05 55 25 06 69*

Inscriptions rentrée 2023 RPIC Lascaux- Saint Solve-Vignols

Petite section de maternelle

Mairie : à la mairie de votre domicile, remplir une fiche d'inscription (*munissez-vous de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile*).

Ecole : - prendre rendez-vous auprès de la directrice pour enregistrer l'inscription à l'école et rencontrer la maîtresse

-lors de votre rendez-vous à l'école, fournir ce jour-là, la fiche d'inscription et le carnet de santé.

*Pour nous contacter
Ecole de Vignols 05 55 25 06 69*

Le budget

Le compte administratif de 2022

Le compte administratif principal présente un excédent de fonctionnement de 232 755,23 € soit des dépenses de 487 305,30 € et des recettes de 720 060,53€. La section investissement présente un déficit de 58 335,85€ dont 14 761,27€ de reste à réaliser.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		154 700,00	50 308,66		50 308,66	154 700,00
Opérations de l'exercice	487 305,30	565 360,53	240 675,17	247 409,25	727 980,47	812 769,78
TOTAUX	487 305,30	720 060,53	290 983,83	247 409,25	778 289,13	967 469,78
Résultats de clôture		232 755,23	43 574,58			189 180,65
Restes à réaliser			14 761,27		14 761,27	
Totaux cumulés	487 305,30	720 060,53	305 745,10	247 409,25	793 050,40	967 469,78
Résultats définitifs		232 755,23	58 335,85			174 419,38

L'état de la dette au 01/01/2023

nature	montant	date fin	capital restant	capital 2023	intérêts 2023
tx CD31	179 810,27 €	2023	3 587,89 €	3 587,89 €	57,30 €
logements école	35 063,00 €	2024	4 916,62 €	2 421,98 €	147,50 €
aménagement classes	30 000,00 €	2024	5 051,19 €	2 477,54 €	157,34 €
achat tondeuse	15 000,00 €	2024	4 389,64 €	2 184,22 €	42,58 €
cantine	65 000,00 €	2027	21 666,70 €	4 333,33 €	888,33 €
église	30 000,00 €	2028	18 374,65 €	2 983,03 €	192,93 €
mairie	99 999,00 €	2028	39 564,85 €	5 819,63 €	1 970,33 €
mairie	80 000,00 €	2029	28 000,00 €	4 000,00 €	1 489,60 €
lotissement	50 000,00 €	2029	26 499,91 €	3 411,58 €	914,25 €
épicerie	45 000,00 €	2029	32 068,19 €	4 416,21 €	391,23 €
église	120 000,00 €	2030	68 421,80 €	7 877,79 €	1 607,91 €
total	749 872,27 €		252 541,44 €	43 513,20 €	7 859,30 €
Rue Eyrolles (court terme)	130 000,00 €	2023	130 000,00 €	130 000,00 €	455,00 €
total 2023			382 541,44 €	173 513,20 €	8 314,30 €

La commune a souscrit en 2022 un emprunt trésorerie de 130 000,00€ sur un an pour les travaux de la rue Pierre Eyrolles. Cet emprunt est remboursé en 2023 par les diverses subventions versées pour la réalisation de ce projet.

C'est le seul emprunt réaliser par la commune sous cette mandature.

Le budget 2023

Les dépenses et les recettes du budget 2023 pour la partie de fonctionnement sont de 725 536,00€ (dont 175 639,03€ d'excédent reporté de 2022) et de 377 299,00€ pour l'investissement. Les principaux projets d'investissement pour 2023 sont :

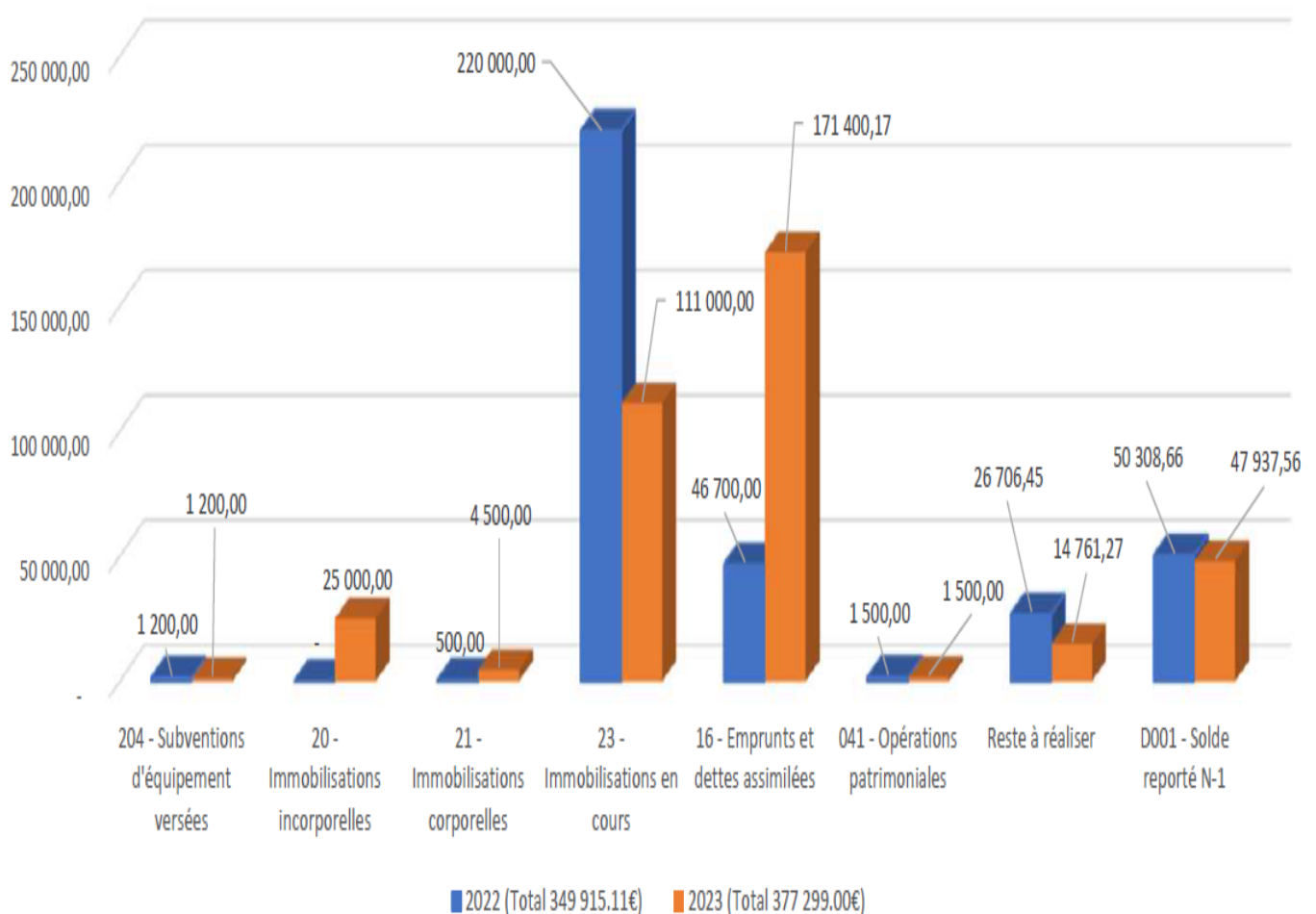
- Les travaux de voirie à la Sudrie : 52 000,00€
- La révision partielle PLU : 25 000,00 €
- Les travaux au Pont de Souham : 40 000,00€

Les taux d'imposition de la taxe foncière bâti (TFB) et non bâti (TFNB) ne sont pas augmentés. Le taux de la TFB reste de 44.60% et celui de la TFNB de 104.82%.

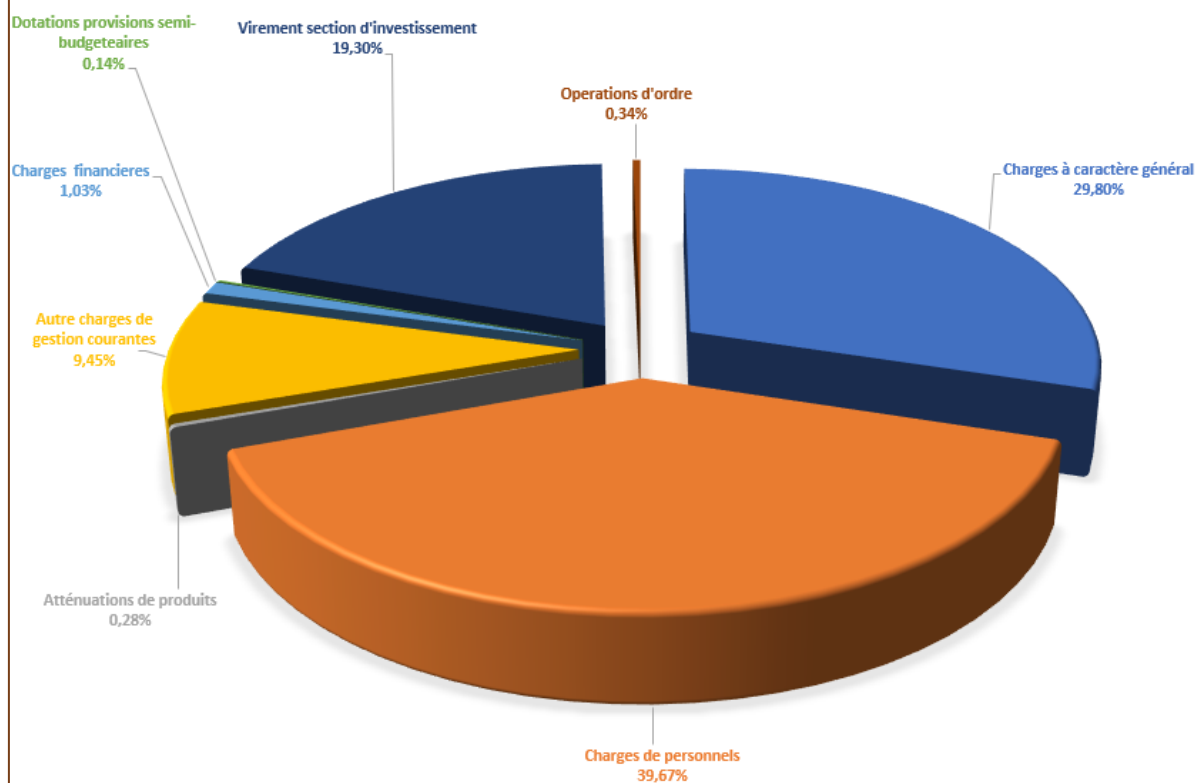
Néanmoins le montant de la taxe foncière va augmenter, en raison de la hausse des bases locatives décidée par l'Etat.

L'aménagement de la rue des Ormeaux et de la place de la Grange sera réalisé en 2024.

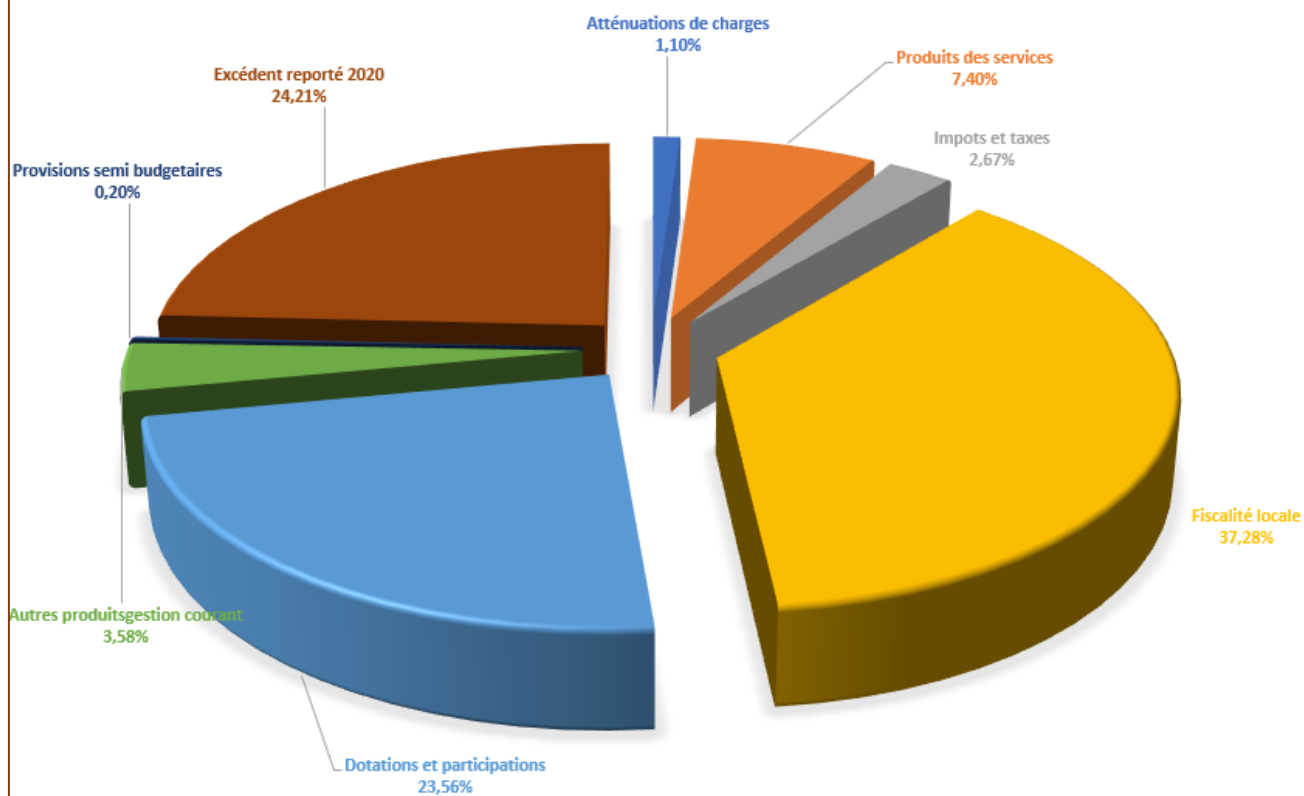
Evolution des dépenses d'investissement 2022/2023



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023 : 725 536,00 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023 : 725 536,00 €



Vignols en mouvements !

L'Amicale des sentiers pédestres de Vignols et des environs



L'Amicale a repris toutes ses activités de plein air.

Le programme des sorties est affiché à la mairie de Vignols et peut être consulté sur le site de l'Amicale www.randovignols.com.

Les jours de randonnée : les mercredis après-midi, les dimanches après-midi ou toute la journée avec casse-croûte tiré du sac et les samedis en alternance avec les dimanches.

Le dimanche 05 février, « **Rando de la Chandeleur** », les randonneurs les plus courageux ont pu se dégourdir les jambes sur un parcours de 9 km.

Au retour, les attendait une généreuse collation (crêpes, beignets et gâteaux) préparée par les bénévoles.

Un bel après-midi de convivialité.



Travaux des bénévoles sur les sentiers à charge de l'Amicale

Les bénévoles ont terminé la pose des piquets et des panneaux signalétiques du circuit « **Les Crêtes SP4** ».

Le balisage peinture se poursuit en fonction de la météo.

L'élagage et le débroussaillage sont nécessaires tout au long de l'année pour permettre aux randonneurs et vététistes de pratiquer leur sport en toute sécurité.



Manifestations exceptionnelles

Ø Dimanche 21 mai 2023 : **Rando des Viaducs**

Ø Vendredi 11 août 2023 : **Rando nocturne**

Séjour rando 2023 : Super Besse du 02 au 04 juin 2023



Pour mieux connaître notre association,
Nous vous invitons à vous joindre à nous pour des randonnées de découverte.
Marchez ! C'est la santé !

La fête de la nature

Le Comité des Fêtes a organisé, du 26 au 28 mai, avec ses partenaires, sa 1^{ère} édition de la **Fête de la Nature** qui a reçu le label « Manifestation Fête de la Nature ».

La Fête de la nature a lieu tous les ans, pendant 5 jours du 24 au 29 mai 2023, autour de la journée internationale de la biodiversité qui est célébrée le 22 mai.

Plusieurs centaines d'activités sont proposées dans toute la France : <https://fetedelanature.com>



Spectacle « Coquelicontes »



Dans le cadre de Coquelicontes organisé par la Bibliothèque de Tulle, la municipalité de Vignols a offert, le mardi 23 mai, un spectacle conté aux nombreux élèves de l'école.

Ceux-ci ont assisté à la balade contée de "Merline l'Enchanteuse" à laquelle ils ont participé, soit en frappant des mains au son des instruments de musique, soit en faisant écho aux contes de Merline.

Un joyeux moment de convivialité et récréatif.

Le club de foot de Vignols, droit aux buts

Le club Entente SR3V est en finale de la Coupe de la Corrèze !

Le club de foot Entente SR3V s'est qualifié pour la finale de la coupe de la Corrèze, une très grande fierté pour les joueurs de cette jeune entente née en juillet 2020.

Cette finale a eu lieu au stade Alexandre Cueille de Tulle le samedi 3 juin à 15h. Les joueurs se sont opposés à l'Etoile Sportive de Brive évoluant en Régional.

Le Club a offert un t-shirt à tous les enfants qui sont venus les soutenir.



Quelques brèves de l'Amicale bouliste

Le casse-croûte du 1er mai.

Dès 9h a débuté le traditionnel casse-croûte du 1er mai et à midi a été servi un repas « tête de veau » où 45 convives se sont régalés dans la bonne humeur. Et pour bien digérer une partie de pétanque a été organisée bien sûr !

De belles performances.

Très belle prestation des cinq jeunes de l'amicale bouliste vignolaise qui participaient au championnat tripléte départementale. Jordan et Estéban, et leurs coéquipiers respectifs, échouent à la troisième place.



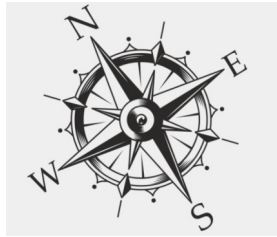
Maëlle, Hugo et Jérémy glanent le titre de champions de la Corrèze tripléte juniors. Ils iront les 27 et 28 mai prochains au championnat régional afin d'essayer de gagner le billet pour le championnat de France !

Quelle fierté pour le président de l'amicale bouliste vignolaise qui en est également l'éducateur !



Course d'orientation

Le jeudi 4 mai, les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus au château de Sédières afin de participer à une course d'orientation organisée par l'USEP. Le matin, pour se familiariser avec le domaine, 4 ateliers étaient prévus. Après un pique-nique bien mérité, la course d'orientation a démarré. La recherche des balises a été intense. Aucun enfant ne s'est perdu... ouf !



Danses traditionnelles

Le lundi 6 mars, la salle polyvalente de Voutezac a vibré au son de musiques d'antan.

Les élèves de maternelles et de CE2-CM1 de Vignols ont rejoint des enfants d'Ayen, de Voutezac et de Concèze pour participer à un bal de danses traditionnelles organisé par l'USEP.

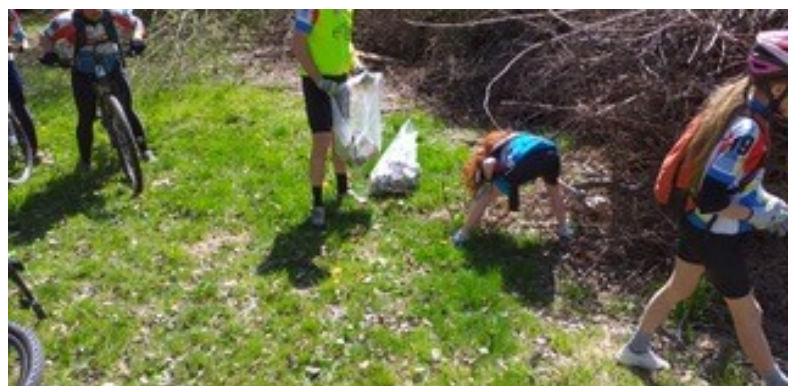


Grand nettoyage de printemps

Le club de Cyclo Tourisme d'Objat, présidé par Jean-François CALANDRI, a organisé sur notre commune, le 8 avril 2023, une journée de nettoyage, jumelée à un après-midi « école VTT » sous un merveilleux soleil printanier.

Les enfants étaient présents, les encadrants aussi, la date choisie et les vacances scolaires ont malheureusement limité la présence globale, mais l'enthousiasme de chacun a vaincu ces petites difficultés.

Le bilan est de 7 sacs de déchets de toutes sortes récoltés.



Bien vivre ensemble

Entretien des terrains.

Tous les propriétaires de terrains bâtis ou non bâtis, situés sur la commune, se doivent d'entretenir leurs biens. Il est impératif de ne pas laisser son terrain en friche, encombré de débris, gravats, déchets de chantiers, présence de mauvaises herbes ou d'animaux dits nuisibles (rats, serpents...). Préserver la propreté et la qualité du cadre de vie de chacun, c'est facile ! Quelques gestes éco - citoyens à adopter pour un quotidien plus propre, plus responsable et plus durable.

Prévention des incendies.

Afin de prévenir les risques d'incendie, tous les propriétaires sont légalement tenus de débroussailler leurs terrains privés. Cette mesure vise à limiter la propagation rapide du feu en cas d'incendie en réduisant la quantité de végétation sèche et hautement inflammable.

Nous vous rappelons que le débroussaillage est non seulement un acte civique et responsable pour protéger sa propre propriété, mais aussi celle des voisins. Un terrain mal entretenu peut en effet constituer un véritable danger pour l'ensemble de la communauté.

Le respect de cette obligation permet de maintenir de bonnes relations de voisinage et d'assurer la sécurité de tous. En cas de non-respect, les propriétaires s'exposent à des sanctions pénales et civiles, notamment des amendes et la prise en charge des coûts de débroussaillage par la commune.

Il est donc impératif de prendre au sérieux cette obligation légale.

Rappel des règles de vie communes par Madame Le Maire.

Une entente harmonieuse entre voisins implique le respect de quelques règles de vie en collectivité. Ces règles sont l'affaire de tous et concernent notamment le bruit (tapage et engins motorisés), la propreté, la sécurité, les animaux domestiques (abolements et vagabondages), le respect et la courtoisie afin de permettre à tous et à chacun de se sentir bien chez soi et bien ensemble ! Chacun doit faire des efforts et respecter ses voisins. Avec de la bonne volonté, des sourires et du dialogue, vivre ensemble est possible !

Pour la énième fois, et après des travaux de réfection récents et coûteux pour la commune, les vestiaires du foot ont encore été dégradés : déchets déposés, casse de carreaux, porte forcée, etc. Merci à tous de prendre soin des biens publics.

Demande d'autorisation de voirie.

Dans le cadre d'occupation ou de travaux sur le domaine public routier départemental, le règlement de voirie prévoit que vous devez effectuer une demande d'autorisation de voirie (par exemple : clôture, plantation, abattage d'arbres en bordure de voie etc.)

Vous pouvez télécharger et imprimer le formulaire sur le site web

<https://www.correze.fr/nos-missions/routes-transports/les-autorisations>



et le renvoyer dûment complété et accompagné des pièces justificatives demandées à la mairie.

A vos agendas



- Le **17 juin** au soir : fête de la musique et feu de la Saint Jean
- Du **11 au 14 août** : fête de Vignols
- Du **18 au 21 août** : jumelage, voyage en Allemagne (ouvert à toutes et à tous)
- Les nouveaux horaires de la bibliothèque sont désormais :
 Les vendredis de 17h00 à 19h00
 Les samedis de 9h30 à 11h30